

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL**  
**« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS

**COMITE SYNDICAL**

Le mardi 11 février 2020 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 21 janvier 2020, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

**Etaient présents :**

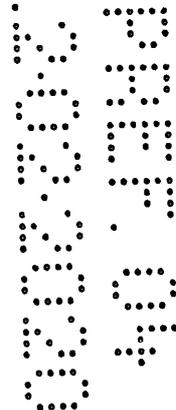
Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;  
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat mixte ;  
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental ;  
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental ;  
Madame Sylvie AILLAUD, représentant Provence Alpes Agglomération,  
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération. 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat mixte.

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général  
Madame Christine JOLY, directrice administrative

**Etaient absents excusés :**

Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental ;  
Monsieur Pascal ANTIQ, Vice-président de Durance Luberon Verdon Agglomération.  
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale



## Délibération n° D-2020-02

### **OBJET :      Approbation du compte administratif 2019**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

### **Exposé des motifs –**

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente les principaux éléments du compte administratif pour l'exercice 2019 retracés de la manière suivante :

▪ ***pour la section de fonctionnement***

En recettes, le montant total s'élève à .....2 517 261,45 €  
En dépenses, le montant total s'élève à .....2 457 245,63 €  
Pour 2019, on enregistre un résultat de clôture cumulé de.....228 703,53 €

▪ ***pour la section d'investissement***

En recettes, le montant total s'élève à ..... 54 669,80 €  
En dépenses, le montant total s'élève à ..... 78 128,50 €  
Pour 2018, on enregistre un résultat de clôture cumulé de ..... 16 284,54 €

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

**D'approuver** le compte administratif 2019, joint en annexe, qui est en tout point identique au compte de gestion 2019 de la Paerie Départementale ;

**D'autoriser** la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Pour	6
Contre	0
Abstention	0

Fait à Digne-les-Bains le 11 février 2020.  
La Présidente du syndicat mixte de gestion,  
Brigitte REYNAUD



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brigitte Reynaud', written over a horizontal line.